

Fiche signalétique

Date d'émission : 09-nov.-2016

Date de révision : 14-sept.-2021

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Mousemilk Penetrating Oil (Green)

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité WWF-001-CA-FR

Synonymes Aucun

N° ID/ONU UN1993

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Traitement de l'huile: Pénétration et prévention de la rouille et de la corrosion

Utilisations contre-indiquées Peut endommager certains produits en caoutchouc

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Aviall Services, Inc
7425 Tranmere Drive
Mississauga, ON L5S1L4

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial

Numéro d'appel d'urgence

S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici

Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International) Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide incolore à ambre clair**État physique** Liquide**Odeur** Doux Piquant**Classification**

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage**Mot indicateur****Danger****Mentions de danger**

Nocif par inhalation

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer le cancer

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide et vapeurs très inflammables

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser un appareil électrique / ventilateur / éclairage / équipement antidéflagrant
Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
NE PAS faire vomir
En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
--------------	---------	------------	---	---

Petroleum distillates, hydrotreated light naphthenic	64742-53-6	51	-	-
--	------------	----	---	---

Toluene	108-88-3	39	-	-
---------	----------	----	---	---

Isopropyl Alcohol	67-63-0	6	-	-
-------------------	---------	---	---	---

Methylisobutyl ketone	108-10-1	4	-	-
-----------------------	----------	---	---	---

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre anti-poison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Donner de grandes quantités d'eau à boire.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Peut être nocif en cas d'ingestion. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
------------------	--

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone (CO2). Sable sec. Mousse.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser d'eau.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Liquide et vapeurs très inflammables.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Tenir les personnes non protégées à l'écart.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher la pénétration dans le sol , les fossés , les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines . Voir la section 12, Informations écologiques.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Absorber avec du liant liquide (sable, diatomite, liant acide, liant universel, sciure). Do not flush with water or aqueous cleansing agents.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

Références à d'autres sections Voir la section 7 pour plus d'informations sur la manipulation sans danger. Voir la section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser un appareil électrique / ventilateur / éclairage / équipement antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure	Canada - British Columbia -	TWA - Ontario	Québec
--------------	--	-----------------------------	---------------	--------

	Limits - Ceilings	Occupational Exposure Limits - Ceilings		
Toluene 108-88-3	TWA: 50 ppm TWA: 188 mg/m ³ Skin	TWA: 20 ppm Adverse reproductive effect	TWA: 20 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 188 mg/m ³ Skin
Isopropyl Alcohol 67-63-0	TWA: 200 ppm TWA: 492 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 984 mg/m ³	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 985 mg/m ³ STEL: 500 ppm STEL: 1230 mg/m ³
Methylisobutyl ketone 108-10-1	TWA: 50 ppm TWA: 205 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 307 mg/m ³	TWA: 20 ppm STEL: 75 ppm	TWA: 20 ppm STEL: 75 ppm	TWA: 20 ppm STEL: 75 ppm

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection.

Protection respiratoire En cas d'exposition brève ou de faible pollution, utiliser un appareil de filtre respiratoire. En cas d'exposition intensive ou prolongée, utiliser un dispositif de protection respiratoire indépendant de l'air en circulation.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Liquide incolore à ambre clair
Couleur Ambre incolore à léger
Odeur Doux Piquant
Seuil de perception de l'odeur Non déterminé

**Propriété
Valeurs****Remarques • Méthode**

pH
Non déterminé

Point de fusion / point de congélation

Non déterminé

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition

111 °C / 231 °F

Point d'éclair

>4 °C / >39 °F

Taux d'évaporation

1.9 g/cm³

Inflammabilité (solide, gaz)

Liquide - Non applicable

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité

Non déterminé

Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité

Non déterminé

Pression de vapeur

29 hPa

Densité de vapeur

Non déterminé

Densité relative

Non déterminé

Solubilité dans l'eau

Non déterminé

Solubilité dans d'autres solvants

Non déterminé

Coefficient de répartition

Non déterminé

Température d'auto-inflammation

Le produit ne s'enflamme pas automatiquement

Température de décomposition

Non déterminé

Viscosité cinématique

Non déterminé

Viscosité dynamique

Non déterminé

**Propriétés explosives
Propriétés comburantes**

Non déterminé.

Non déterminé.

Autres renseignements**Point de ramollissement**

Non déterminé

Masse moléculaire

Non déterminé

Teneur en COV (%)

394 g/L

Masse volumique du liquideNon déterminé

Masse volumique apparente Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée.

Inhalation Ne pas inhaler.

Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 2,434.00
mg/kg

ETAmél (cutané) 8,084.00
mg/kg

ETAmél (inhalation-
poussière/brouillard) 3.40
mg/l

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Petroleum distillates,	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 2180 mg/m ³ (Rat) 4 h

hydrotreated light naphthenic 64742-53-6			
Toluene 108-88-3	= 2600 mg/kg (Rat)	= 12000 mg/kg (Rabbit)	= 12.5 mg/L (Rat) 4 h
Isopropyl Alcohol 67-63-0	= 1870 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	= 72600 mg/m ³ (Rat) 4 h
Methylisobutyl ketone 108-10-1	= 2080 mg/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	2000 - 4000 ppm (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérrogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Petroleum distillates, hydrotreated light naphthenic 64742-53-6	A2	Group 1	Known	X
Toluene 108-88-3	-	Group 3	-	-
Isopropyl Alcohol 67-63-0	-	Group 3	-	X
Methylisobutyl ketone 108-10-1	A3	Group 2B	-	X

Légende**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A2 - cancérrogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérrogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérrogène pour l'homme

Groupe 2B - Cancérrogène possible pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérrogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
STOT - exposition unique	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
STOT - exposition répétée	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
Persistance/Dégradabilité	Aucun renseignement disponible.
Bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Toluene 108-88-3	2.7
Isopropyl Alcohol 67-63-0	0.05
Methylisobutyl ketone 108-10-1	1.19

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT

N° ID/ONU UN1993
Nom officiel d'expédition Flammable liquids, n.o.s. (Toluene, Isopropyl Alcohol)
Classe de danger 3
Groupe d'emballage II

TMD

N° ID/ONU UN1993
Nom officiel d'expédition Flammable liquids, n.o.s. (Toluene, Isopropyl Alcohol)
Classe de danger 3
Groupe d'emballage II

IATA

Numéro ONU UN1993
Nom officiel d'expédition Flammable liquids, n.o.s. (Toluene, Isopropyl Alcohol)
Classe (s) de danger relatives au transport 3
Groupe d'emballage II

IMDG

Numéro ONU UN1993
Nom officiel d'expédition Flammable liquids, n.o.s. (Toluene, Isopropyl Alcohol)
Classe (s) de danger relatives au transport 3
Groupe d'emballage II

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Petroleum distillates, hydrotreated light naphthenic	X	X	X		X	X	X	X
Toluene	X	X	X	X	X	X	X	X
Isopropyl Alcohol	X	X	X	X	X	X	X	X
Methylisobutyl ketone	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA

Risques pour la santé Non déterminé

Inflammabilité Non déterminé

Instabilité Non déterminé

Dangers particuliers Non déterminé

HMIS

Risques pour la santé 2

Inflammabilité Non déterminé

Dangers physiques Non déterminé

Protection individuelle Non déterminé

